



Les lauréats des Trophées des Entreprises 2019 laissent exploser leur joie !



ARDENNE  
METROPOLE

LA LETTRE  
HEBDO

### Au boulot !

[caroline.cordas@ardenne-metropole.fr](mailto:caroline.cordas@ardenne-metropole.fr)

Ça se précise : c'est en effet début mars que 21 agents communautaires vont pouvoir, pendant une période de test de 3 mois, s'essayer au télétravail. Rappelons qu'il s'agit de leur permettre, à un rythme précis et défini à l'avance avec leur hiérarchie, de travailler depuis leur domicile. Une réunion de présentation rassemblant ces 21 pionniers s'est tenue hier après-midi, avec entre autres à l'ordre du jour un rappel du projet et la distribution du matériel adéquat (notamment un PC portable) à ceux qui n'en étaient pas encore pourvus. A l'issue de ce trimestre d'expérimentation, un premier bilan sera tiré, le but étant de permettre à d'autres volontaires de rejoindre les rangs des télétravailleurs. En attendant, une [vérité incontournable](#), surtout le vendredi à 16 heures...

### Charité bien ordonnée...

[adelaide.allot@ardenne-metropole.fr](mailto:adelaide.allot@ardenne-metropole.fr)

Est-il nécessaire de vous rappeler que notre communauté d'agglomération s'est lancée ces derniers mois dans un ambitieux projet, aujourd'hui réalisé : celui de favoriser l'écomobilité ? Ce qui s'est concrètement traduit par deux initiatives. D'une part l'installation de 149 bornes de recharge pour véhicules électriques, réparties sur toutes les communes du territoire communautaire, d'autre part la mise à disposition de la population d'une flotte de véhicules électriques proposés en autopartage (à réserver [ici](#)). Les agents d'Ardenne Métropole peuvent désormais utiliser ces véhicules. Il leur suffit pour cela de contacter leur collègue Adélaïde Allot qui les aidera à créer leur profil. Cette étape passée, vous pourrez « rouler électrique » lors de tous vos trajets professionnels.

### Avec intérêt

[aude.gomes@ardenne-metropole.fr](mailto:aude.gomes@ardenne-metropole.fr)

Réunis mardi soir en conseil, les élus d'Ardenne Métropole ont décidé, à une très large majorité, de déclarer d'intérêt communautaire le projet de création d'un musée à Sedan. « *La ville de Sedan possède de très nombreuses collections, a expliqué Elisabeth Husson, vice-présidente en charge des équipements et du développement culturel, mais nous n'en exposons que 8 % ! Tout le reste dort dans les réserves...* » C'est donc avant tout pour exploiter ces richesses cachées que ce musée devrait voir le jour. « *Si nous voulons développer l'activité touristique de notre territoire, il nous faut des pôles d'attraction, a renchéri Boris Ravignon. Le nom de Sedan parle forcément à tous les Européens. Je me réjouis de voir ce projet prendre son envol, piloté par Ardenne Métropole.* »

### Lauréats

[lise.girondelot@ardenne-metropole.fr](mailto:lise.girondelot@ardenne-metropole.fr)

Ambiance chaleureuse et détendue lors de la remise des Trophées des entreprises d'Ardenne Métropole. Cette cérémonie a réuni une bonne centaine de personnes à Vivier-au-Court, vendredi dernier. Sur les trente-deux ayant candidaté (un record), sept entrepreneurs ont été mis à l'honneur : Innovation développement SAS (export), Création des remparts (dynamisme commercial), Laboratoire KN (jeune entreprise), NPL (reprise), Maison Roger (mutation et diversification), Moulin des étangs (innovation) et Go home services (coup de cœur). Une cérémonie à revivre [ici](#), sachant que vous pouvez approfondir votre connaissance du palmarès [là](#). Et pour finir un petit cadeau aux lauréats, convaincus qu'ils ne connaîtront jamais ce style de [blues](#)...